

**Cérémonie de passation de pouvoirs
entre François Bayrou et Nicole Belloubet
Le 22 juin 2017**

Discours de Nicole Belloubet

Monsieur le Ministre, cher François, je suis très émue de me trouver aujourd'hui à vos côtés. Je voudrais vous dire tout d'abord que je mesure la singularité de ce moment pour vous. Vous avez fait des choix dont je sais qu'ils sont difficiles au plan humain et tous mes vœux vous accompagnent pour les jours et les semaines qui vont venir.

Je suis également très émue parce que c'est une charge, celle qui m'incombe désormais, que m'a confiée le président de la République, sur la proposition du Premier ministre, c'est une charge dont je mesure l'importance et dont je sais, surtout en venant de vous entendre car je n'ai pas fait que vous écouter, je vous ai vraiment entendu, c'est une charge dont je mesure qu'elle constitue également un défi capital pour la République et pour les Français, tout simplement.

Vous êtes, je suis garde des Sceaux. C'est une fonction éminemment symbolique. C'est une fonction, c'est un titre qui, dans le temps long de notre République, a du sens et vous venez de rappeler qu'elle en aura encore prochainement dans la mise en œuvre d'une révision constitutionnelle qui est liée aux différents projets dont vous avez fait état.

Mais cette fonction de garde des Sceaux, cela signifie évidemment qu'elle exige de veiller, avec le Président et l'ensemble du gouvernement, aux principes qui fondent notre République, de veiller également à la protection des libertés de nos citoyens, et on sait que là également il s'agit d'un défi dans les temps d'insécurité dans lesquels nous vivons. Vous avez souligné le travail que vous avez conduit avec le ministère de l'Intérieur et le ministre, et je suis certaine que j'inscrirai mes pas dans les vôtres.

Garde des Sceaux, mais aussi ministre de la Justice, et j'ai été très frappée par les chantiers que vous avez détaillés. Vous avez incarné le premier d'entre eux que vous avez cités et qui est aussi le chantier de l'urgence, celui qui touche à la moralisation, au rétablissement de la confiance dans la vie démocratique et dans l'action publique. Je sais l'énergie que vous avez mise à faire vivre ce projet. Soyez certain, cher François, que je m'inscrirai fidèlement, au-delà de l'exigence de continuité républicaine, dans vos pas.

Ministre de la Justice, c'est aussi, bien sûr, je crois, répondre aux attentes des Français. Tous les Français, à un moment ou à un autre de leur vie, pour des raisons multiples et variées, ont affaire avec le monde de la Justice. Ils ont confiance dans la Justice. Je crois que c'est reconnu. Ils ont confiance, mais ils ont des exigences à l'égard de la Justice (exigences de qualité, de rapidité et d'autres encore). Vous avez énoncé les chantiers à conduire pour que cette confiance-là puisse vivre. Je m'y attellerai également.

Mais je crois, et vous l'avez dit, que ces chantiers ne peuvent être conduits, qu'en s'appuyant profondément sur le concours des magistrats, des avocats, des personnels du monde de la Justice, de l'ensemble des professions juridiques. Et c'est ce concours-là que je rechercherai, même si je sais, bien entendu, qu'il appartient au ministre, à de nombreuses reprises dans une journée, j'imagine, de décider, et c'est ce que je ferai.

Voilà, je voulais simplement dire ces quelques mots-là ; dire que c'est un honneur pour moi de vous succéder, et j'espère que j'obtiendrai la réussite que vous méritiez !